



MINISTÈRE
DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS

UNE

DIRECTION

EN

MOUVEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

sommaire

1	MISSIONS.....	04
	Champs.....	05
	Structures.....	08

2	DYNAMIQUES.....	12
	Les ressources humaines : un enjeu prioritaire.....	13
	Profils.....	15
	Carrières.....	15

3	OUVERTURES.....	20
	Transformation numérique.....	21
	Partage des métiers budgétaires.....	22
	Pédagogie des finances publiques.....	23

Amélie Verdier,
Directrice du Budget



“

La direction du Budget est une direction particulière. Par son rôle au cœur de l'État et notamment sa mission de conseil et d'aide à la décision gouvernementale ; par sa taille réduite qui conduit à une organisation modulable au sein d'équipes resserrées, réactives et pointues ; par la diversité et la haute qualification de ces mêmes équipes ; par son rôle interministériel, ses relais ministériels et régionaux de contrôle ainsi que la tutelle financière des organismes publics qu'elle exerce ; par son esprit d'innovation au service de la performance, comme par son engagement et son sens de l'intérêt général.

En recherche constante d'amélioration de ses processus métiers et de ses pratiques internes, la direction du Budget a lancé – et abouti – de nombreux chantiers en 2016. Toujours soucieuse d'enrichir sa politique de ressources humaines, à travers la qualité de vie au travail et de l'accompagnement des carrières de ses agents, la direction a par ailleurs entrepris de développer sa marque employeur : désormais présente sur LinkedIn, elle a élargi et dynamisé la diffusion de ses offres de postes et étoffé son annuaire, Budget Alumni.

Résolument tournée vers la transformation numérique, elle s'est dotée d'un réseau social professionnel, Budget+, pour favoriser les échanges au sein de la communauté financière publique et y diffuser une culture commune, fondée sur l'harmonisation des pratiques et le développement des expertises. En matière de systèmes d'information budgétaire, elle a entamé la rénovation de l'outil de production des documents budgétaires qu'elle partage avec les ministères, tout en travaillant au développement d'un système d'information interne, visant à faciliter et sécuriser la mise en œuvre de la procédure budgétaire au sein de ses services.

Dynamique et inventive, la direction ne doit jamais cesser de s'interroger sur son impact. Ce rapport est l'occasion de présenter sa nouvelle identité graphique qui s'efforce d'illustrer ce qu'elle souhaite incarner : une direction en mouvement.

”



MISSIONS

CHAMPS
—
STRUCTURES

CHAMPS

Dans le cadre fixé notamment par la LOLF, en cohérence avec les engagements européens de la France, et avec un objectif de soutenabilité et de performance des politiques publiques, la direction du Budget exerce huit missions en propre, fixées par décret.

NOS HUIT MISSIONS

- 1 Politique des finances publiques**
Définir la politique des finances publiques, la politique budgétaire de l'État et les outils de pilotage de ces politiques.
- 2 Programmation des politiques publiques**
Établir la programmation pluriannuelle de mise en œuvre des politiques publiques et proposer, à ce titre, des évolutions de politiques publiques cohérentes avec cette programmation.
- 3 Budget de l'État**
Élaborer les lois de finances, suivre et piloter l'exécution du budget de l'État ; suivre les besoins ou capacités de financement des administrations publiques.
- 4 Normes budgétaires**
Définir les règles relatives à la comptabilité et à la gestion budgétaires.
- 5 Performance de la gestion**
Améliorer la performance de la gestion de l'État et des organismes bénéficiaires d'une subvention pour charges de service public.
- 6 Contrôle budgétaire**
Coordonner et contrôler l'action des autorités chargées du contrôle budgétaire.
- 7 Budget européen**
Suivre les aspects budgétaires des travaux relatifs aux politiques européennes, à leur évolution pluriannuelle, aux modes de financement de l'Union européenne ainsi qu'à l'élaboration et à l'exécution du budget communautaire annuel.
- 8 Tutelle**
Exercer la tutelle financière des organismes entrant dans son champ de compétences.

Décret n° 2007-447 du 27 mars 2007
relatif à la direction du Budget.
Arrêté du 3 mars 2017, modifiant l'arrêté
du 27 mars 2007, portant organisation
de la direction du Budget.

www.legifrance.gouv.fr





Budgétaires du bâtiment Colbert, à Bercy.



La direction du Budget
participe à

150 RIM par an
(réunions interministérielles)

et siège à près de

200 conseils
d'administration
d'organismes publics.

NOTRE DOMAINE D'EXPERTISE

Son champ d'action interministériel et son expertise budgétaire confèrent à la direction un périmètre d'intervention très large, portant sur l'ensemble des politiques publiques, qu'elles soient conduites par :

- l'État et les organismes publics ;
- les collectivités locales ;
- les administrations de sécurité sociale.

NOTRE ENGAGEMENT

La direction du Budget remplit une mission de conseil et d'aide à la décision gouvernementale, qu'elle nourrit de sa connaissance précise de la dépense dans les différents secteurs publics. Elle est également force de proposition en matière de réformes structurelles. Elle veille à la cohérence des politiques publiques avec la trajectoire des finances publiques fixée par le Gouvernement à partir de ses propositions, et votée par le Parlement. Elle en pilote l'exécution.



Par ses départements de contrôle budgétaire
au sein des CBCM et via les DRFiP,
la direction du Budget contrôle :

482 organismes,
dont **339** organismes soumis au contrôle budgétaire et
141 GIP (groupements d'intérêt public) ;
340 BOP (budgets opérationnels de programmes)
centraux des ministères.

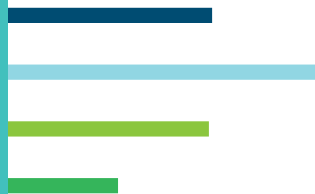
Le cadre des finances publiques

CADRE EUROPÉEN

- › **Le pacte de stabilité et de croissance (PSC) :** système commun de gouvernance budgétaire mis en place par les États membres, adopté le 17 juin 1997 et dont la révision a été approuvée le 23 mars 2005. En réponse à la crise des dettes souveraines en zone euro, trois textes sont venus renforcer le PSC :
- › **Le « six-pack » :** adopté le 4 octobre 2011, il permet une meilleure surveillance des budgets des États membres et systématise les sanctions financières.
- › **Le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) :** entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013, il fixe les règles de la discipline budgétaire et sa transposition obligatoire dans le droit national des États signataires.
- › **Le « two-pack » :** entré en vigueur le 30 mai 2013, il incite les États à intégrer le calendrier européen dans leur processus budgétaire national et à mettre en place un conseil budgétaire indépendant chargé de surveiller la mise en œuvre des plans budgétaires nationaux prévus à moyen terme.

CADRE NATIONAL

- › **La loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances (LOLF) :** véritable constitution financière de l'État appliquée pour la première fois pour le budget 2006, elle fixe le contenu, détermine la présentation et régit l'examen et le vote des lois de finances.
- › **La loi organique relative à la programmation et à la gouvernance des finances publiques du 17 décembre 2012 :** transposition du TSCG européen dans le droit français, elle encadre les lois de programmation des finances publiques (LPFP).
- › **Le décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) du 7 novembre 2012 :** prolongement de la LOLF, il est destiné à moderniser les pratiques de gestion, à harmoniser et rendre plus efficace la gestion budgétaire et comptable de l'État et de l'ensemble des organismes publics.



STRUCTURES

UNE ORGANISATION LÉGÈRE,
MODULABLE ET AGILE
EN ADMINISTRATION CENTRALE

247 agents **8** sous-directions

dont

2 sous-directions de synthèse
et **6** sous-directions sectorielles

Les sous-directions sectorielles coordonnent des bureaux compétents sur un ou plusieurs secteurs de l'action publique, selon un découpage permettant de suivre les différentes missions qui structurent le budget de l'État et plus largement l'ensemble des politiques publiques.

Les sous-directions de synthèse sont chargées de synthétiser les travaux des autres sous-directions afin, pour la première, d'établir le cadre et la stratégie de la politique budgétaire et des finances publiques, et, pour la seconde, de fixer les règles de gestion et de promouvoir la performance de la gestion publique.

Grâce à cette organisation permettant aux bureaux de travailler en synergie, la direction du Budget dispose d'une connaissance à la fois synthétique et détaillée par secteur des politiques publiques, de leurs modalités de financement et de leur efficacité.

UN RÉSEAU INTERMINISTÉRIEL ET RÉGIONAL

Maître d'œuvre du pilotage des finances publiques et de son cadre normatif, la direction s'appuie sur son réseau de contrôleurs budgétaires pour exercer son contrôle sur la programmation et l'exécution budgétaires, renforcer la prévention des risques et s'assurer de la soutenabilité de la gestion.

160 agents dans les contrôles
budgétaires ministériels

exerçant dans

11 départements ministériels de contrôle
budgétaire et comptable ministériels (CBCM)

22 contrôleurs budgétaires en région (CBR)
rattachés aux directeurs régionaux, départementaux
ou locaux des finances publiques (DRFiP, DDFiP, DFiP)

- Bureau des ressources humaines
- Bureau de l'informatique et des infrastructures
- Bureau de la documentation, des archives et du courrier
- Cellule communication

1^{re} SOUS-DIRECTION

BUREAUX :

- ◆ Recettes (1BR)
- ◆ Politique budgétaire (1BPB)
- ◆ Lois de finances (1BLF)
- ◆ Suivi de l'exécution budgétaire (1BE)

3^e SOUS-DIRECTION

BUREAUX :

- ◆ Enseignement scolaire (3BEN)
- ◆ Recherche et enseignement supérieur (3MIRES)
- ◆ Énergie, participations, industrie et innovation (3BEPII)

6^e SOUS-DIRECTION

BUREAUX :

- ◆ Comptes sociaux et santé (6BCS)
- ◆ Emploi et formation professionnelle (6BEFP)
- ◆ Solidarité et insertion (6BSI)
- ◆ Retraites et régimes spéciaux (6BRS)

DIRECTRICE

CHEF DE SERVICE

- Conseiller juridique auprès de la directrice
- Mission de l'audit et du contrôle internes budgétaires (MACIB)

2^e SOUS-DIRECTION

BUREAUX :

- ◆ Politique salariale et synthèse statutaire (2BPSS)
- ◆ Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information interministériels (2BMS)
- ◆ Réglementation, gestion et contrôle budgétaires (2REC)
- ◆ Performance de la dépense publique et de la fonction financière (2PERF)
- ◆ Opérateurs et organismes publics d'État (2B2O)

SERVICES DE CONTRÔLE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MINISTÉRIELS (CBCM)

Départements de contrôle budgétaire (DCB)

CONTRÔLEURS BUDGÉTAIRES EN RÉGION

4^e SOUS-DIRECTION

BUREAUX :

- ◆ Transports (4BT)
- ◆ Développement durable (4BDD)
- ◆ Logement, ville et territoires (4BLVT)

5^e SOUS-DIRECTION

BUREAUX :

- ◆ Défense et mémoire (5BDM)
- ◆ Intérieur et action gouvernementale (5BIAG)
- ◆ Collectivités locales (5BCL)

7^e SOUS-DIRECTION

BUREAUX :

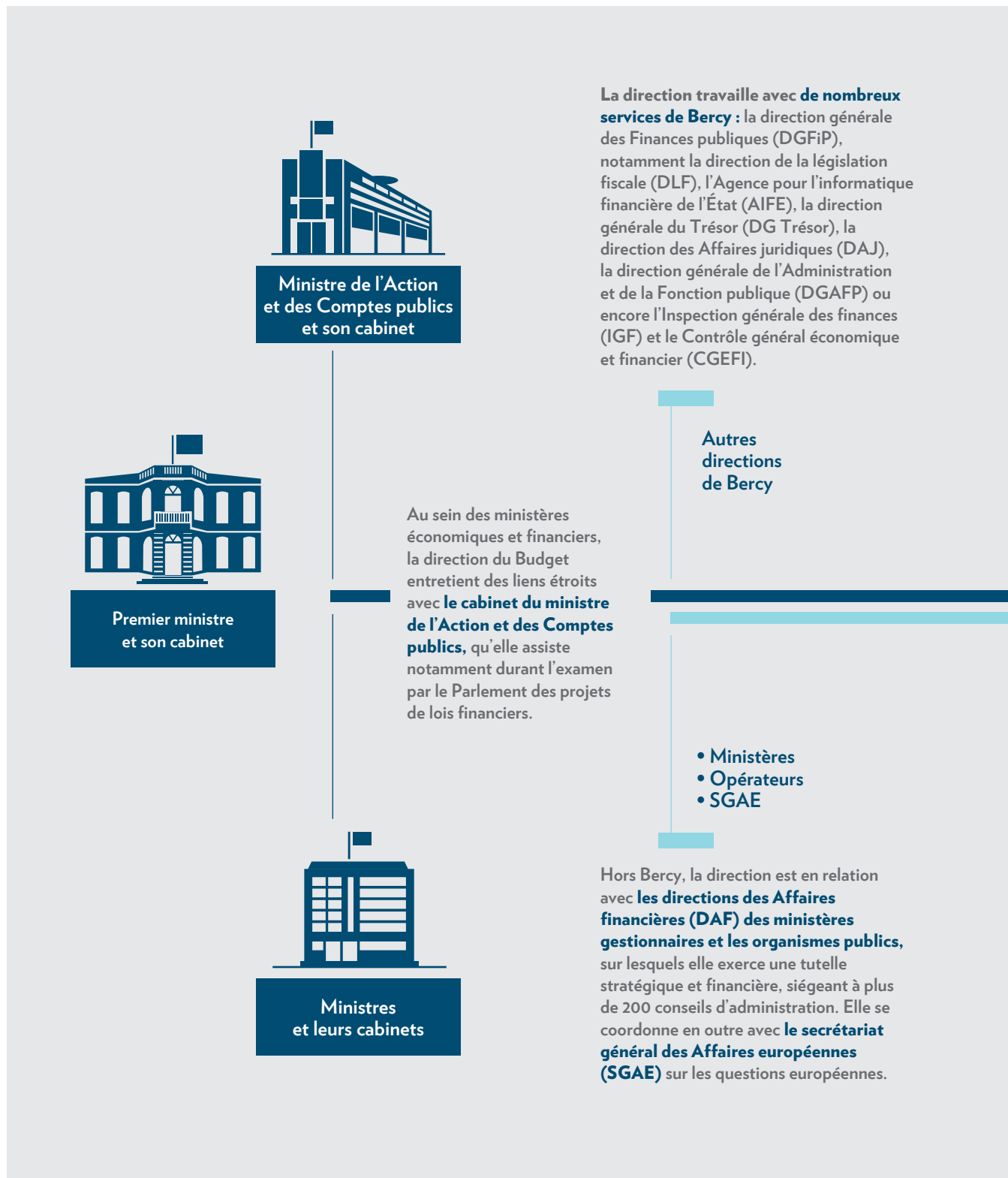
- ◆ Agriculture (7BA)
- ◆ Affaires étrangères et aide au développement (7BAED)
- ◆ Finances et politiques de l'Union européenne (7BUE)

8^e SOUS-DIRECTION

BUREAUX :

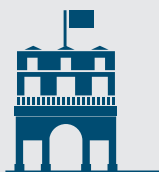
- ◆ Culture, jeunesse et sport (8BCJS)
- ◆ Économie, finances et outre-mer (8BEFOM)
- ◆ Justice et médias (8BJM)

UNE DIRECTION D'ÉTAT-MAJOR AU CŒUR DE L'ÉTAT





La direction du Budget
et son réseau :
CBCM, DCB, CBR.



- Haut Conseil des finances publiques
- Cour des comptes



PARLEMENT



- Conseil d'État
- Conseil constitutionnel

Enfin, elle est en relation avec **le Conseil d'État** pour l'examen des textes soumis à son avis, avec **le Haut Conseil des finances publiques**, avec **le Parlement**, en particulier pour l'examen des projets de lois de finances, et avec **la Cour des comptes**, notamment pour les rapports sur les résultats et la gestion budgétaire de l'État, le rapport public annuel ainsi que la certification des comptes.

LES RESSOURCES HUMAINES :
UN ENJEU PRIORITAIRE

—
PROFILS

—
CARRIÈRES

DYNAMIQUES



LES RESSOURCES HUMAINES : UN ENJEU PRIORITAIRE

5 QUESTIONS AU CHEF DU BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES

Quels sont les profils recherchés pour intégrer la direction du Budget ?

La direction du Budget est une direction d'état-major qui recrute traditionnellement des fonctionnaires sortant des écoles du service public – ENA, IRA, ENSAE, écoles d'ingénieurs... –, mais elle sait également attirer depuis plusieurs années des collaborateurs issus des grandes écoles de commerce ou dotés d'une expertise spécifique. Nous accueillons également avec succès des agents publics expérimentés – administrateurs civils et attachés en mobilité, ingénieurs, ingénieurs de l'armement, administrateurs et attachés territoriaux ou encore des directeurs d'hôpital ou magistrats, etc. Chacun apporte ainsi son expérience, son expertise et sa culture, pour enrichir nos pratiques et garantir la qualité d'analyse et de conseil attendue de la direction.

Quel parcours suit le nouvel arrivant à son entrée au sein de la direction ?

La direction du Budget est un employeur exigeant et le coût d'entrée est important, les agents devant s'approprier leur environnement institutionnel et directionnel rapidement. Pour faciliter cette période clef, la direction a mis en place, outre l'entretien de prise de fonction, un système d'accompagnement s'appuyant sur des personnes ressources, ainsi qu'un bouquet de formations spécifiques. Différents supports – mallette et guide du nouvel arrivant, journée des nouveaux arrivants, fiche de capitalisation des connaissances de chaque poste, guides spécifiques, ressources sur l'intranet – sont ainsi systématiquement proposés.



Michel Gaudeau-Pacini - chef du bureau des ressources humaines.

Les cadres de la direction forment de petites équipes aux grandes responsabilités : qu'est-ce qui motive ce choix organisationnel ?

L'organisation des bureaux suit les découpages des ministères, auxquels la direction n'a pas vocation à se substituer, mais vis-à-vis desquels elle doit jouer, compte tenu des enjeux de la dépense publique, un rôle de contre-expertise. D'où la taille des équipes et la courte chaîne hiérarchique, favorable aux interactions rapides avec les décideurs publics. La plupart des postes sont cependant binômés, permettant non seulement l'absorption de la charge de travail, ce qui est précieux durant les pics d'activité liés à la procédure budgétaire, mais aussi la transmission des compétences, qui sécurise les missions et préserve l'expertise DB lors du changement de titulaire d'un poste.

Quelles opportunités la direction offre-t-elle en matière de parcours... ?

En interne, la direction sait proposer des parcours aux agents de toutes les catégories d'emploi, visant à la fois une montée en compétence technique et un épanouissement professionnel et, pour les cadres, une évolution vers un rôle managérial ou d'expertise.

Cette progression passe par un parcours de formation personnalisé et un accompagnement individuel, ainsi que la tenue de plusieurs postes permettant d'exercer l'ensemble des compétences du budgétaire. Au sein de ces parcours, l'investissement, la performance individuelle et les qualités de savoir-être d'un agent lui permettent de développer sa carrière.

... et de mobilité ?

Les carrières au sein de la direction sont relativement courtes – 6 ans en moyenne. Mais les compétences et l'expérience acquises durant cette période constituent un tremplin pour la suite. La rigueur et l'engagement, tout comme la participation, sur chaque secteur, à cette mission de conseil et d'aide à la décision gouvernementale en matière de finances publiques, développent une vision étendue des enjeux de la gestion publique, mais également des compétences de négociation, de pilotage, de coordination, d'animation, d'analyse financière et juridique, de synthèse, de capacité à occuper des sièges de conseil d'administration. La connaissance approfondie de l'administration, mais aussi de l'ensemble des secteurs des politiques publiques, l'expérience de la négociation et la contribution stratégique, intéressent autant le secteur public que les grandes entreprises.

Échanges au sein du bureau des comptes sociaux et de la santé.



PROFILS

Avec **85 % de cadres A et A+**, la direction du Budget fait confiance à ses jeunes cadres en responsabilité, puisque **31 % ont moins de 30 ans** et **15 % moins de 28 ans**. Elle compte également **12 % de talents seniors**, un atout pour le partage d'expérience et l'accompagnement des moins expérimentés.



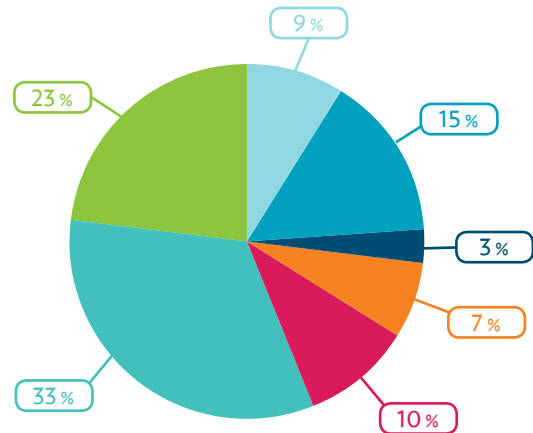
Des agents de **24 à 65 ans**

Un âge médian de **34 ans**

+ 40 % de femmes, qui représentent

35 % des cadres.

Profils A et A+



- Sorties ENA
- Administrateurs expérimentés et assimilés
- INSEE
- Ingénieurs (Mines, IPEF, ICA)
- Sorties IRA
- Attachés et assimilés
- Contractuels

Source : bureau des ressources humaines, direction du Budget

CARRIÈRES

UN MÉTIER À PLUSIEURS FACETTES

La direction du Budget offre des métiers qui requièrent des compétences juridiques, économiques et financières, mais aussi en négociation et de représentation.

Le métier de budgétaire comprend ainsi :

- la conception et le suivi de l'exécution des lois de finances, incluant la préparation, et le suivi des arbitrages politiques ;
- le suivi des ministères dépensiers et la tutelle des entreprises publiques et des opérateurs ;
- l'élaboration de propositions de réformes structurelles et l'analyse de l'impact financier des projets de réformes ou de mesures ;
- le contrôle de gestion et le suivi de la performance des administrations et des opérateurs de l'État ;
- la constitution des référentiels de performance, de gestion budgétaire, de comptabilité budgétaire et de contrôle interne budgétaire.

UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL STIMULANT

Pour remplir leurs missions, les bureaux de la direction sont organisés en équipes de cinq à huit personnes. La courte chaîne hiérarchique et le niveau élevé de responsabilité des agents placent ces derniers au cœur du processus décisionnel de l'appareil d'État, qui comprend les cabinets du Premier ministre et des ministères économiques et financiers, les autres ministères, ainsi que les conseils d'administration d'établissements publics ou d'entreprises dont l'État est actionnaire.



L'équipe du bureau de l'agriculture.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Soucieuse de préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, la direction du Budget possède sa propre charte du temps pour concilier les exigences de performance et de réactivité inhérentes aux missions de la direction avec le bien-être des agents. Au-delà des campagnes d'évaluation et de prévention des risques professionnels, l'amélioration de la qualité de vie au travail constitue un axe majeur de son plan d'action et irrigue les pratiques quotidiennes de la direction.

UNE LARGE OFFRE DE FORMATIONS, AUX ÉTAPES CLÉS DU PARCOURS DES AGENTS

Attentive au développement et à l'actualisation des compétences de tous ses collaborateurs, la direction met en œuvre des parcours individualisés comprenant des formations régulièrement mises à jour selon les besoins, et communiquées à tous les agents via les newsletters Flash Info RH et Formations.

La construction du parcours de formation intervient plus particulièrement lors de quatre étapes clés :

- dans la foulée de l'entretien de prise de fonction,
- dans le prolongement de l'entretien annuel d'évaluation,
- à l'occasion d'un changement de poste au sein de la direction,
- et lors d'une montée en compétences ou nomination sur des fonctions managériales.

La direction est tout particulièrement attentive aux nominations sur des fonctions managériales avec la construction d'un parcours sur mesure (prise de poste, évaluation, co-développement, recrutement).



Dépliant et mugs de la charte du temps de la direction.

GESTION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES

Des outils de veille informationnelle : E-veil, etc.

La direction met à la disposition de ses agents toute l'information nécessaire pour décider, maintenir à niveau ses compétences et surveiller ses domaines d'intervention. À cette fin, son bureau de la documentation, des archives et du courrier réalise une veille professionnelle sur Internet et produit des bulletins de veille numériques ciblés par domaine, signalant les documents et informations utiles à l'exercice des missions de chaque bureau. Il édite aussi une lettre d'information digitale sur les principales publications nationales et internationales traitant de données et statistiques macro-économiques.



Les Rencontres du Budget du 13 janvier 2016, sur l'Accord de Paris et la COP 21 : une conférence ayant réuni les compétences de trois bureaux (affaires étrangères et aide au développement ; développement durable ; énergie, participations, industrie et innovation).

EN 2016, LES RENCONTRES DU BUDGET ONT RÉUNI PRÈS DE 500 AGENTS SUR LES SUJETS SUIVANTS

Accord de Paris et COP 21 :
un succès diplomatique et des engagements réalistes : jusqu'à quel point ?

—
Innovation et organisation :
une complémentarité antagonique

—
Regards sur la situation de la Grèce

—
LOLF vs RoW :
comparaisons internationales en gestion des finances publiques

—
Secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne :
bilan de l'ouverture à la concurrence, enjeux de régulation, et défis stratégiques

—
Brexit, la PAC, crise migratoire, budget :
quel avenir pour l'Union européenne ?

Des conférences bimestrielles internes : les Rencontres du Budget

La direction du Budget a mis en place, en 2015, un cycle de conférences internes, les « Rencontres du Budget », dont la vocation est de proposer, tous les deux mois, l'exposé d'un collaborateur, d'une équipe de la direction ou d'un intervenant extérieur (haut fonctionnaire, universitaire, expert de la sphère publique ou privée) sur une question d'actualité en lien avec l'action publique.

Un réseau social professionnel : Budget+

En novembre 2016, la direction du Budget a inauguré « Budget+ », un réseau social professionnel visant à rassembler au sein d'un même espace l'ensemble des acteurs de la gestion publique. Destiné aux agents exerçant des fonctions financières, budgétaires, de gestion ou de contrôle, non seulement au sein de la direction du Budget, mais aussi dans les ministères comme dans les organismes publics, Budget+ est un outil de travail interministériel basé sur l'échange, le partage et la collaboration. En centralisant les échanges dans un espace dédié, simultanément accessibles à tous, Budget+ développe une culture commune, fondée sur la qualité de l'information, l'harmonisation des pratiques et le développement des expertises.



Budget+ réunit

3 000 utilisateurs,
13 500 contenus et
118 groupes.

<https://budgetplus.finances.gouv.fr/>

Une interface intuitive et gaie.

Archivage et banque documentaire

La direction veille scrupuleusement à l'archivage de sa production administrative ; celui-ci participe à son bon fonctionnement. Les documents produits par la direction sont en outre des archives publiques. À ce titre, leur conservation se fait dans l'intérêt public et relève d'une obligation légale, selon le Code du patrimoine. Chaque année, la direction verse près de 250 cartons d'archives au Centre des archives économiques et financières. Son fonds archivistique représente 5,6 km linéaires.



Au service et à la demande des agents :

Un fonds documentaire de plus de

2 000 documents.

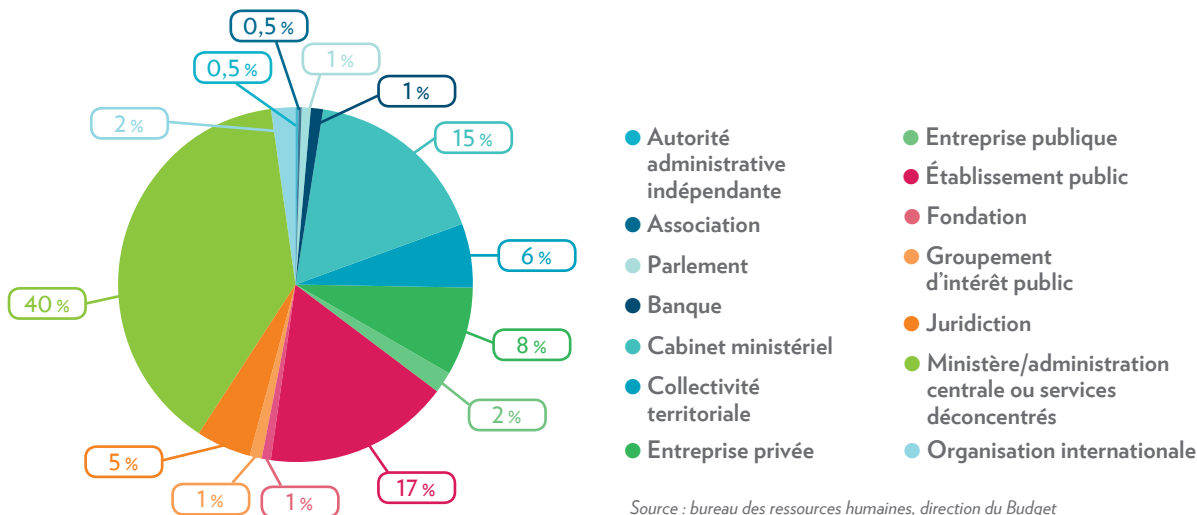
Plus de **400** recherches documentaires par an.

UN ACCÉLÉRATEUR DE CARRIÈRE

Les agents de la direction acquièrent progressivement une solide expertise budgétaire, financière ou encore juridique sur un ou plusieurs champs de politiques publiques, ainsi qu'une rigueur, une réactivité,

une capacité à tenir une position de premier plan. La direction accompagne aujourd'hui de façon individuelle et collective cette montée en compétence, pour préparer les futurs managers et cadres dirigeants (publics ou privés).

Débouchés des cadres A+
Postes occupés après la direction du Budget (en valeur approchée)



Source : bureau des ressources humaines, direction du Budget

ATTRACTIVITÉ, RECRUTEMENT

LinkedIn

La direction du Budget poursuit sa démarche de rayonnement digital avec le lancement, fin 2016, de sa page « Entreprise » sur LinkedIn. Y sont diffusés : les chiffres, analyses et moments clé relatifs au budget de l'État, les informations sur la vie institutionnelle de la DB, ses publications, les événements qu'elle organise ou auxquels elle participe, mais aussi les postes à pourvoir au sein de la direction.

www.linkedin.com/company/direction-du-budget

Nous rejoindre

Depuis décembre 2016, le Forum de la performance propose un espace de recrutement, accessible depuis la page d'accueil. L'ensemble des postes à pourvoir au sein de la direction y sont publiés.

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/direction-budget/nous-rejoindre>



Déjà plus de

400 abonnés

LE RÉSEAU BUDGET ALUMNI

La direction du Budget met à la disposition exclusive de ses agents actuels et passés un annuaire des cadres travaillant ou ayant travaillé en son sein : « Budget Alumni » ; elle favorise les échanges entre ses agents et ses alumni, via les réseaux sociaux – via son groupe et sa page « entreprise » sur LinkedIn, et en organisant des événements réguliers avec ses anciens – décideurs des secteurs public ou privé.

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/direction-budget/reseau-budget-alumni>

TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE

—
PARTAGE DES
MÉTIER S BUDGÉTAIRES

—
PÉDAGOGIE DES
FINANCES PUBLIQUES

OUVERTURES

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

VERS DE NOUVEAUX SYSTÈMES D'INFORMATION

Dans la volonté d'accroître son efficacité, mais aussi pour aller plus avant dans l'appui à l'exercice de ses métiers, la direction travaille au développement d'outils performants. Elle a ainsi décidé de lancer un chantier de rénovation de Farandole, l'outil de production des documents budgétaires qu'elle partage avec les ministères, afin d'intégrer à l'application existante les évolutions réglementaires et techniques qui se sont produites depuis sa mise en production en 2005. Il s'agira d'une application spécifique sous technologie Web/Java.

La direction travaille également à se doter d'un système d'information, visant à faciliter la mise en œuvre de la procédure budgétaire interne, permettant d'éliminer au maximum des tâches sans plus-value et d'améliorer la connaissance et l'historique des grands déterminants de la dépense. Celui-ci reposera sur un progiciel de préparation budgétaire.

Les contours et les ambitions de ces deux outils ont été affinés durant l'année 2016 par le biais d'un prototype. Les travaux de conception ont démarrés à l'automne 2016 et sont en cours afin d'assurer le déploiement de ce nouveau système d'information à l'horizon 2018 pour le PLF 2019.

Ces deux nouveaux outils devront être complétés par un infocentre.

LE FORUM DE LA PERFORMANCE ET BUDGETEK, L'APPLICATION MOBILE DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

Site institutionnel de la direction du Budget, le Forum de la performance constitue la source d'informations de référence sur les finances publiques, à destination de la communauté financière, des parlementaires et de la société civile.

Depuis 2016, il bénéficie d'une nouvelle rubrique dédiée à la direction du Budget en tant que telle. La rubrique DB offre en plus la possibilité de candidater sur les postes à pourvoir via l'espace « Nous rejoindre » et de contacter l'administrateur de Budget Alumni, l'annuaire du réseau de la DB.

LE FORUM DE LA PERFORMANCE

Rassemble environ

4 500 documents téléchargeables

Enregistre

62 000 visites par mois et 55 000 visiteurs
uniques en moyenne sur 2016

Accéder à toute l'information budgétaire :
<http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/documents-budgetaires>

FORUM DE LA PERFORMANCE



À ce jour, Budgetek
a fait l'objet de

2 272 téléchargements

1 119 sous iOS (+ 356 sur un an)

1 153 sous Android (+ 285 sur un an)

En complément, la direction a décidé de mettre à disposition de ses publics une application pour smartphones et tablettes sous iOS et Android. Celle-ci permet non seulement de consulter les documents budgétaires (PAP, RAP, PLF, LFI) aux formats PDF ou HTML, mais aussi d'accéder aux circulaires budgétaires et aux actualités du Forum de la performance. Développée par le bureau de l'informatique de la direction, l'application est disponible gratuitement dans les magasins d'application d'Apple (Apple store) et Google (Play store).

PARTAGE DES MÉTIERS BUDGÉTAIRES



Les Rendez-vous du Budget du 22 mars 2017.

LES RENDEZ-VOUS DU BUDGET

La direction du Budget a initié en juin 2016 un cycle de séminaires financiers destinés à mieux sensibiliser l'encadrement supérieur de l'État aux enjeux budgétaires et comptables, mais aussi à améliorer les pratiques financières des responsables métier, sectoriels ou fonctionnels.

La première édition a réuni près de 80 hauts fonctionnaires ministériels et portait sur le cadre général des finances publiques, le cadre budgétaire à l'épreuve des crises sanitaires et la question des achats au service des politiques publiques.



2 séminaires financiers par an
80 hauts fonctionnaires
ministériels en moyenne par édition

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Chaque année, la direction accueille de nombreuses délégations étrangères intéressées par le modèle budgétaire français. Sollicitée par les services des ambassades, par Expertise France ou par la mission de coopération internationale de la DGFIP, la DB est également ciblée pour le recrutement de profils d'experts budgétaires pour des missions à l'étranger dans le cadre notamment de jumelages ou de missions d'assistance financés par l'Union européenne ou conduits par le FMI.

En 2016, la direction du Budget est intervenue auprès de nombreuses délégations d'Afrique subsaharienne, engagées dans un processus de réforme de leur administration et de leurs finances publiques.

Parmi les thématiques abordées : la programmation budgétaire, le pilotage de l'action publique, le contrôle budgétaire, le pilotage de la masse salariale, les relations avec les ministères et le Parlement dans la préparation et l'examen du projet de loi de finances.

La direction du Budget a également répondu aux demandes de délégations venues d'Asie ou d'Europe de l'Est sur la gestion budgétaire et comptable des établissements publics et des entreprises publiques, sur la mise en œuvre d'indicateurs et d'objectifs de performance et sur la comptabilité budgétaire.

PÉDAGOGIE DES FINANCES PUBLIQUES

REPORTAGES ET VIDÉOS PÉDAGOGIQUES

La direction du Budget a ouvert ses portes à France Télévisions durant l'été 2016, au moment des conférences budgétaires et des réunions d'arbitrage, dans le cadre d'un reportage sur la haute fonction publique française, pour l'émission « Pièces à conviction ». Diffusé en septembre, celui-ci a permis de mettre en lumière l'engagement des équipes de la DB et le rôle joué par celle-ci dans le pilotage des finances publiques.

Pièces à conviction - septembre 2016.



À l'occasion de l'examen par le Parlement du PLF 2017, la direction a réalisé différents supports pédagogiques :

- sous la forme d'infographie, une chronique budgétaire actualisée au jour le jour ;
- de courtes vidéos sur les grandes étapes de l'élaboration et de l'examen d'un PLF, en suivant ses équipes à Bercy, à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Le projet de loi de finances : comment ça marche ?





Un agent de la direction exposant les enjeux budgétaires devant un public attentif, lors des Journées européennes du patrimoine des 17 et 18 septembre 2016.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2016 À BERCY

Les Journées européennes du patrimoine (JEP) se sont tenues les 17 et 18 septembre 2016 à Bercy, avec pour thème « Patrimoine et citoyenneté ». Cette édition a rassemblé plus de 3 400 visiteurs.

À cette occasion, des experts de la direction se sont mobilisés pour échanger avec un public nombreux, varié et curieux de mieux comprendre les grands principes de l'élaboration et du suivi du budget de l'État.

www.performance-publique.budget.gouv.fr/JEP

CHIFFRES CLÉS DU BUDGET DE L'ÉTAT

Chaque année, la direction du Budget publie ses chiffres clés recensant les grands indicateurs budgétaires de la loi de finances initiale, tels que votés par le Parlement : montant des recettes, crédits de paiement ouverts par mission, solde budgétaire, plafonds des autorisations d'emplois par ministère et répartition par nature des charges budgétaires de l'État (dépendances de personnel, dépenses de fonctionnement, dépenses d'investissement, charge de la dette...).



NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

Créée il y a plus de 10 ans pour la mise en œuvre de la LOLF, la charte graphique DB ne correspondait plus aux nécessités actuelles : attractivité, digitalisation des usages... La direction a donc opté pour un graphisme plus efficient, et dont l'esthétique

puisse porter ses valeurs : un logo associant le bleu Bercy au vert budgétaire, un style sobre, lisible et dynamique, axé sur l'échange et les synergies.

Télécharger notre charte :
<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/direction-budget>



Rapport d'activité 2016



La nouvelle charte graphique s'incarne pour la première fois dans le rapport d'activité de la direction.

Remerciements

La direction du Budget remercie vivement l'ensemble des contributeurs de ce volume :
rédacteurs, agents ayant acceptés de prendre la pause, studio photographique de Bercy,
sans lesquels le rapport n'aurait pu voir le jour.

Crédits photographiques

Pages 05 : © P. Ricard - Pages 06, 14, 16, 22 : © A. Salesse - Pages 07, 17 : © D. H. Simon -
Page 09 : © P. Verdure - Page 13 : © G. Gree - Page 24 : © J. Boutet.

Directeur de la publication : **Amélie Verdier**
Rédacteur en chef : **Sophie Mantel**
Conception rédaction : **cellule communication**
Conception graphique et mise en page : **AndJOY**
Impression : **Jouve**
ISSN : **2269-3505**
Dépôt légal : **juillet 2017**



Direction du Budget
139, rue de Bercy – 75012 Paris

www.performance-publique.budget.gouv.fr